

# Embarcadère de la Venise Verte

COVID - 19



Merci d'utiliser systématiquement le **Gel hydroalcoolique** :

- Avant tout échange avec le personnel de l'embarcadère
- Avant l'embarquement
- Avant tout contact avec du matériel de l'embarcadère (Gilets de sauvetage, Plans, Crayons)

Le port du **Masque ou visière** :

- Est obligatoire pour les membres du personnel et pour la clientèle de l'Embarcadère lorsque la distanciation physique ne peut être respectée.
- Est obligatoire pour toutes les prestations guidées pendant toute la durée de la promenade.
- Est obligatoire pour les locations de matériel lors de l'embarquement et du débarquement.

L'Embarcadère de la Venise verte est engagé dans le respect d'un **protocole sanitaire strict** validé par les services de l'Etat.

Pour tout renseignement ou pour consulter le Protocole sanitaire, vous pouvez en faire part à un membre du personnel.

Référent : **Jérémy Caquineau**